



Maison de l'Europe
Rennes - Haute Bretagne



COMMUNIQUE de PRESSE

**Mieux Faire Connaitre les opportunités qu'offre l'Union Européenne
Créer des synergies pour dynamiser la région Bretagne
Faciliter l'accès au financement des entreprises bretonnes**

Tels sont les objectifs communs

**Du Club des partenaires de la Maison de l'Europe de Rennes et Haute Bretagne
De la convention
entre l'Ordre des Experts-Comptables de Bretagne et de Bpifrance**

**Le 9 novembre 2016, la Maison de l'Europe réunit pour
la 7^{ème} fois « son club des partenaires » (1)
au siège de l'Ordre des Experts-Comptables de Bretagne, nouveau partenaire**

Le partenariat nouvellement signé entre la Maison de l'Europe et l'Ordre des Experts-Comptables de Bretagne se concrétise immédiatement par une présentation des financements européens auprès du premier réseau de conseil aux dirigeants.

Les acteurs bretons doivent être informés des opportunités offertes par l'Union européenne tel que le Plan d'investissement pour l'Union européenne. Cet outil représente une opportunité pour les entreprises et les collectivités territoriales au travers du Fonds Européen pour les Investissements Stratégique (FEIS).

Ce plan sera présenté par Laurent Ménard, Directeur de la Stratégie de l'Investissement et du financement européen au Commissariat Général à l'Investissement qui interviendra sur le thème : « **Le plan d'investissement pour l'Europe : une opportunité pour la Bretagne** »

Laurent Ménard avait conclu les débats du forum de Pontivy sur le Plan Juncker du 24 mai dernier organisé par la Maison de l'Europe avec le soutien de la Caisse des Dépôts. Il revient en Bretagne à l'occasion de la réunion du club des partenaires de la Maison de l'Europe pour présenter tous les enjeux et opportunités. Une nouvelle étape dans la mise en œuvre du plan Juncker en Bretagne aura lieu à Pontivy le 3 février 2017.

**Le 9 novembre 2016, signature d'une convention entre BPI France (2)
et l'Ordre des Experts-Comptables de Bretagne (3)**

Eric Versey, Directeur régional de Bpifrance Bretagne sera également présent à cette réunion pour parler des possibilités de financement et conclure une convention de partenariat avec l'Ordre des experts Comptables de Bretagne.

Réunis autour d'un objectif commun : aider les entreprises bretonnes à se développer en leur facilitant l'accès au financement, les trois partenaires vont échanger toute une journée sur les différentes possibilités offertes par l'Europe et Bpifrance, la diffusion de ces informations par les experts-comptables auprès des acteurs économiques et les moyens mis en œuvre pour simplifier et accélérer l'avancement des dossiers.



Maison de l'Europe
Rennes - Haute Bretagne



ANNEXE 1 : le club des partenaires

Ce club des partenaires regroupe à la fois des partenaires privés tels que McDonald's, Carl Zeiss Vision, Compass, Crédit Agricole et à la fois des partenaires institutionnels comme la Région Bretagne, le Conseil Départemental 35, Rennes Métropole ou des organisations professionnelles à l'image du Conseil Régional des Notaires, de l'ordre des Experts Comptables de Bretagne.

Il regroupe des partenaires qui suivent et soutiennent la Maison de l'Europe depuis pratiquement l'origine du club en 2009.

Outre l'obtention du label « Centre d'information Europe Direct » de la Commission européenne, la Maison de l'Europe est membre du réseau de la Fédération Française des Maisons de l'Europe.

ANNEXE 2 : Bpifrance

Bpifrance, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'Etat, partenaire de confiance des entrepreneurs, accompagne les entreprises, de l'amorçage jusqu'à la cotation en bourse, en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance assure, en outre, des services d'accompagnement et de soutien renforcé à l'innovation, à la croissance externe et à l'export, en partenariat avec Business France et Coface.

Bpifrance propose aux entreprises un continuum de financements à chaque étape clé de leur développement et une offre adaptée aux spécificités régionale.

Fort de 47 implantations régionales (90% des décisions prises en région), Bpifrance constitue un outil de compétitivité économique au service des entrepreneurs. Bpifrance agit en appui des politiques publiques conduites par l'Etat et par les Régions pour répondre à trois objectifs :

- accompagner la croissance des entreprises ;
- préparer la compétitivité de demain ;
- contribuer au développement d'un écosystème favorable à l'entrepreneuriat

Avec Bpifrance, les entreprises bénéficient d'un interlocuteur puissant, proche et efficace, pour répondre à l'ensemble de leurs besoins de financement, d'innovation et d'investissement.

Plus d'information sur : www.bpifrance.fr – suivez-nous sur Twitter : @bpifrance

ANNEXE 3 : l'Ordre des Experts Comptables de Bretagne

Conseils auprès de la plupart des chefs d'entreprise, les 820 experts-comptables et leurs 7000 collaborateurs représentent le réseau idéal pour diffuser et collecter l'information auprès du monde entrepreneurial breton.

Les déclarations financières, fiscales et sociales établies mensuellement et annuellement par les experts-comptables pour le compte de leurs clients via le portail Jedecclare.com leur ont permis de créer « **Image PME Bretagne**, » un **baromètre de la santé économique régionale** à partir d'une immense base d'informations de 40 millions de données. Il s'agit du plus performant baromètre sur la santé des entreprises de 1 à 50 salariés restituant les principaux indicateurs économiques en temps réel (investissements, chiffre d'affaires, emplois,...).

Contacts :

- Maryvonne LAHAIE, Responsable du Club des partenaires, m.lahaie@orange.fr, 06 99 70 08 95
- Marie-Pierre VEDRENNE, Directrice de la Maison de l'Europe, direction@maison-europe-rennes.org 06 73 07 87 91
- Loïc PIERRE, Secrétaire Général de l'Ordre des Experts Comptables de Bretagne, lpierre@bretagne.experts-comptables.fr, 02 99 83 63 20